

SANS DIAGNOSTIC ?



**Vous, ou l'un de vos proches, êtes touché(e)
par une maladie génétique rare mais vous
n'avez pas de diagnostic ?**

**Vous voulez échanger avec d'autres
personnes concernées, parler, être écouté(e),
trouver de l'information ?**

**DES SOLUTIONS
VOUS SONT PROPOSÉES**

Sans diagnostic, des solutions :

- Exprimer vos questions, vos difficultés, vos besoins, à votre médecin.
- Prendre contact avec l'association "Sans Diagnostic et Unique".
- Vous connecter au Forum maladies rares pour partager information et expérience avec des personnes dans la même situation : maladiesraresinfo.org
- Avoir le temps de parler de votre situation à un professionnel de Maladies Rares Info Services : 01 56 53 81 36 (appel non surtaxé, inclus dans les forfaits).
- Vous tenir informé(e) en restant connecté(e) à nos réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Blog AnDDI-Rares.

Ces services sont proposés par la filière **AnDDI-Rares**, **Maladies Rares Info Services** et l'association **Sans Diagnostic et Unique**. Face à l'absence de diagnostic et ses conséquences, cette offre vise à rompre l'isolement, à proposer des temps d'écoute, à renforcer l'information et à contribuer à la réduction de l'errance diagnostique.

Maladies Rares Info Services est le service d'information et de soutien sur les maladies rares : pour être soutenu(e), poser ses questions sur les maladies rares ou partager son expérience sur le Forum maladies rares. Sur le site web et au 01 56 53 81 36 (appel non surtaxé, inclus dans les forfaits).

Plus
d'infos
sur



maladiesraresinfo.org

La filière AnDDI-Rares est la filière de santé nationale dédiée aux maladies du développement et déficiences intellectuelles d'origine génétique. Ces maladies étant trop souvent sans diagnostic, la filière participe à la lutte contre l'errance diagnostique, en plaidant pour un accès plus large aux nouvelles technologies de séquençage.

Plus
d'infos
sur



anddi-rares.org

L'association **Sans Diagnostic et Unique** a été créée pour apporter une aide technique et morale aux familles confrontées aux anomalies du développement et syndromes malformatifs sans diagnostic.

Plus
d'infos
sur



www.asdu.fr